

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01332

Numéro SIREN : 692 014 962

Nom ou dénomination : SOCIETE ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 5393

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



2021

COMPTES ANNUELS
SA RAFFINERIE DES ANTILLES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

En milliers d'euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2 253	2 253		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 606	5 140	466	512
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	66 100	39 319	26 780	29 653
Constructions	79 442	66 991	12 452	12 193
Installations techniques, mat. et outillage	487 806	383 220	104 586	100 493
Autres immobilisations corporelles	15 894	13 784	2 110	2 543
Immobilisations en cours	45 155		45 155	35 527
Avances et acomptes	1 465		1 465	2 081
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 765	129	1 636	1 636
Créances rattachées à des participations	7 637		7 637	
Autres titres immobilisés				
Prêts	739		739	768
Autres immobilisations financières	153		153	133
ACTIF IMMOBILISE	714 016	510 836	203 179	185 538
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	54 159	11 056	43 104	32 270
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	92 702	227	92 475	63 467
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	988		988	3 735
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	89 048		89 048	51 674
Autres créances	17 202		17 202	59 246
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	31 162		31 162	36 475
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	454		454	83
ACTIF CIRCULANT	285 715	11 283	274 433	246 949
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	21		21	7
TOTAL GENERAL	999 752	522 119	477 633	432 495

B. Bilan passif

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé :)	123 997	123 997
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	12 400	12 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	7 912	7 912
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	72 572	72 578
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	23 542	23 435
Subventions d'investissement	76	117
Provisions réglementées	29	29
CAPITAUX PROPRES	240 528	240 469
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 193	5 235
Provisions pour charges	31 763	30 779
PROVISIONS	36 956	36 014
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	77	92
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	93 760	61 895
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	3 279	3 093
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 388	61 220
Dettes fiscales et sociales	19 196	17 169
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 003	11 164
Autres dettes	395	1 328
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	50	47
DETTES	200 149	156 009
Ecart de conversion passif		3
TOTAL GENERAL	477 633	432 495

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

En milliers d'euros	Exercice 2021		Exercice 2020	
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	617 709	163 772	781 480	641 379
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 153	1 004	6 157	5 082
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	622 862	164 776	787 638	646 461
Production stockée			29 012	(21 417)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			585	43
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			15 841	38 071
Autres produits			942	935
PRODUITS D'EXPLOITATION			834 017	664 093
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			571 757	320 192
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			83 429	131 102
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(7 710)	11 324
Autres achats et charges externes			77 292	86 824
Impôts, taxes et versements assimilés			6 920	10 313
Salaires et traitements			22 393	22 290
Charges sociales			12 833	12 321
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 087	16 345
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 783	13 430
Dotations aux provisions			3 201	2 347
Autres charges			586	1 262
CHARGES D'EXPLOITATION			799 571	627 748
RESULTAT D'EXPLOITATION			34 446	36 344
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			505	169
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			6	7
Autres intérêts et produits assimilés				34
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			499	128
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			984	1 362
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			954	498
Différences négatives de change			31	864
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			(479)	(1 193)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			33 967	35 152
PRODUITS EXCEPTIONNELS			41	41
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			41	41
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			17	561
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			15	35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3	526
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			23	(520)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			2 920	2 832
Impôts sur les bénéfices			7 528	8 364
TOTAL DES PRODUITS			834 563	664 303
TOTAL DES CHARGES			811 021	640 867
BENEFICE OU PERTE			23 542	23 435

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	8	5.1 CAPITAUX PROPRES	24
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	8	5.2 ETAT DES PROVISIONS	25
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	10	5.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	29
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	12	5.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	30
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	13	5.5 CHARGES A PAYER	30
3.1 IMMOBILISATIONS	13	5.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31
3.2 EVALUATION DES STOCKS	15	5.7 DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES	31
3.3 CREANCES ET DETTES	16	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	32
3.4 PROVISIONS REGLEMENTEES	16	6.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	32
3.5 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX ...	16	6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	33
3.6 OPERATIONS EN DEVISES	17	6.3 CHARGES D'EXPLOITATION	34
3.7 CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION	17	6.4 RESULTAT D'EXPLOITATION	34
3.8 OPERATIONS A LONG TERME.....	17	6.5 REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	34
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	18	6.6 RESULTAT FINANCIER	34
4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	18	6.7 RESULTAT COURANT	35
4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20	6.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL	35
4.3 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS	20	6.9 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	35
4.4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	21	6.10 FISCALITE DIFFEREE	36
4.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	22	7. INFORMATIONS DIVERSES.....	37
4.6 ECARTS DE CONVERSION.....	23	7.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	37
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	24	7.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	37
		7.3 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ...	37
		7.4 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	38
		7.5 ENGAGEMENTS FINANCIERS	38
		7.6 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	39
		7.7 PARTICIPATION DES SALARIES	39

SA RAFFINERIE DES ANTILLES SA

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

Fixation des prix

Les prix de vente de la SARA sont régis par le décret N° 2015-1823 du 30 décembre 2015 abrogeant le décret N° 2013-1314 du 27 décembre 2013 réglementant les prix des carburants dans les départements français d'Amérique, qui entré en application le 15 février 2014. Ce décret prévoit que la SARA perçoit, via la fixation de ses prix de vente une rémunération de 9% des capitaux propres.

Le chiffre d'affaires de la SARA au 31 décembre 2021 découle des prix de structure mensuels publiés par arrêtés des préfectures de Martinique, Guadeloupe et Guyane. Un accord Inter Ministériel signé en juin 2016 est venu préciser les mécanismes de lissage des résultats de la SARA quand le chiffre d'affaires de la SARA aboutit à un résultat net inférieur ou supérieur à 9% des capitaux propres.

Le détail des lissages comptabilisés en 2021 se décompose comme suit :

- Solde lissage 2020 +37,7 millions d'euros bruts
- Solde lissage 2021 - 6,5 millions d'euros bruts

Impact total des lissages 31.2 millions d'euros bruts

Une partie du lissage de 2020 (d'un montant initial de 46,2 millions d'euros), a été reporté au premier trimestre 2022 pour un montant de 8,4 millions d'euros, sur proposition des Préfectures et après accord de SARA, à partir du mois d'août 2021.

PPRT Martinique

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a été approuvé le 18 novembre 2013 par le Préfet de la Région Martinique.

Il a abouti en 2016 à une convention de financement tripartite, entre l'Etat la CACEM et la SARA, des mesures foncières qui prévoir notamment :

- Une contribution de SARA majorée à hauteur de 40%,
- La prise en compte des dépenses réelles de la SARA dans les structures de prix des carburants, au moment de leur paiement.

Le provisionnement des coûts de délaissement dans la zone Californie, réalisé en 2016 pour un montant de 900 milliers d'euros, est maintenu en 2021 : La mise en œuvre des mesures foncières initiée par la CACEM en 2018 se poursuit (comités de pilotage).

PPRT Guadeloupe (Jarry)

Le financement des mesures foncières du PPRT de la Pointe Jarry est mis en œuvre depuis 2014. En 2018 un délaissement a été mis en œuvre pour une quote-part SARA de 184 milliers d'euros. En 2021, cette provision est maintenue.

Mesures fiscales

Barème d'IS

SARA applique les réductions progressives du barème de l'IS avec un taux de 27,5% en 2021.

Crédit d'impôt Recherche

La société a engagé en 2021 des dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Recherche qui génèrent une réduction de 125 milliers d'euros.

Crédit d'impôt Investissement Outre-mer (CIO)

La société n'a bénéficié d'aucun crédit d'impôt pour investissement productif outremer prévu à l'article 244 quater W du code général des impôts (CGI) en 2021.

Les deux demandes en cours d'instruction au titre des 4 fours (moins énergivores) et de GreenWater (dessalement d'eau de mer) ont fait l'objet de questions additionnelles de la part de la DGFIP en fin d'année 2021.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une durée de 12 mois.

Crise sanitaire COVID

L'activité 2021 a été marquée par la fin de la Gestion de la Pandémie Covid.

Les ventes intérieures, notamment de carburant routiers, ont progressé significativement en 2021 sans pour autant retrouver totalement les niveaux d'avant crise.

Les ventes de carburéacteur restent à environ 27% en dessous du niveau d'avant Covid. A noter le déclin des ventes de fioul à la centrale EDF de pointe des Carrières qui s'est poursuivi

Arrêt métal 2020

La crise sanitaire a conduit au report de travaux d'arrêt sur l'année 2021. Des incidents techniques ont perturbé le redémarrage durant l'année.

Compte tenu de ces aléas, la Raffinerie a traité 154 kt de pétrole brut contre 311 kt l'année précédente.

Pour rappel, Le total des dépenses engagées pour l'arrêt 2020 s'élève à 66 M€. Soit 35 M€ en OPEX et 31M€ en CAPEX.

Arrêt métal 2027

Le montant des coûts estimés du prochain grand arrêt a été déterminé en fonction des réparations attendues, de l'évolution des coûts attendus en 2027 et à partir d'une estimation empirique du montant des précédents Grands Arrêts.

Energies Nouvelles

SARA continue son engagement dans le développement de projets dans la transition énergétique autour de plusieurs axes :

- **Décarbonation** de la production d'énergies (ECDYSIS),
- **Méthanisation** de biomasse aquatique (HYDRANE, PIAN, ...) à des fins d'électricité et mobilité, avec valorisation de CO2,
- **La production d'hydrogène vert** à partir d'énergies renouvelables,
- Un démonstrateur de **Bâtiment à Energie Positive**.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et le premier trimestre 2022, en dehors du contexte géopolitique lié à l'invasion de l'Ukraine qui a provoqué une hausse rapide des cours des matières premières.

Les modalités de fixation de prix par les Préfectures sont toujours conformes au Code de l'Energie (jusqu'au 1^{er} avril 2022).

La réduction de l'Etat de 15 centimes sur les carburants au 1^{er} avril 2022 ne s'applique pas au niveau de SARA mais au niveau de ses clients, les grossistes, qui réalisent les mises à la consommation.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables définies par le règlement ANC 2015-06 relatif au plan comptable général

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après

3.1 Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement :

- Nature : frais liés à l'achat et à la mise en valeur de terrains, ainsi que la mise en place de nouvelles unités
- Mode d'amortissement : 3 ans en linéaire

Autres immobilisations incorporelles :

- Nature : logiciels et frais de mise à niveau de terrains nus
- Mode d'amortissement : 3 ans en linéaire, 1 an en exceptionnel fiscal pour les logiciels

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation à cette date.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

L'ensemble du fichier des immobilisations est ainsi suivi selon cette règle.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée de vie prévue :

- Bâtiments : 40 ans linéaire
- Agencements et aménagements :
 - des terrains : 10 à 15 ans linéaire
 - des constructions : 10 à 20 ans linéaire
- Voies et ouvrages d'infrastructure : 10 à 20 ans linéaire
- Unités de raffinage : 20 ans linéaire
- Installations complexes et spécifiques : 10 à 15 ans linéaire
- Matériels et outillages industriels : 12 à 20 ans linéaire
- Matériels et mobiliers divers : 3 à 10 ans linéaire
- Matériels de transport : 5 ans linéaire
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans dégressif

Lorsque l'amortissement dégressif est utilisé, il est considéré comme dérogatoire

Immobilisations financières

Participations et autres titres : La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations et autres titres ont fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture via la mise à jour des business plans et l'actualisation des flux futurs permettant de déterminer une valeur à terminaison des titres et autres participations permettant de déterminer la valeur d'inventaire.

3.2 Evaluation des stocks

Produits pétroliers

Les stocks de produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré ».

La valeur brute des matières premières (pétrole brut, produits finis et intermédiaires) comprend le prix d'achat (CIF) incluant également les Frais Variables de Transport Maritime relatifs à nos caboteurs dans le cas des imports, et les frais accessoires, dont le coût des devises.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Pour les produits finis dont le prix unitaire de vente est inférieur au coût de revient, une provision est constituée.

Pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange est valorisé au Prix moyen pondéré.

Au 31 décembre 2021, la dépréciation a été appliquée par strates :

- Pas de dépréciation pour les pièces de moins de 2 ans,
- 60 % de dépréciation pour les pièces de 3 ans,
- 20 % supplémentaire par tranche d'1 an.

Les pièces de rechange transitant par les stocks, sont imputées en immobilisation par composant dès leur intégration aux unités correspondantes.

Nous reprenons systématiquement les provisions de l'année précédente et procédons à une dotation pour le montant des stocks dépréciés.

CO2

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'Autorité des normes comptables a proposé un nouveau mode de comptabilisation des quotas d'émission de CO² conçu pour accompagner au plus près les modèles économiques des entreprises. Les quotas de CO² sont acquis et gérés comme une nouvelle matière première utilisée dans le cadre du processus de production. Les coûts imposés d'achat de quotas constituent une nouvelle charge de production.

Les quotas sont donc enregistrés en comptes de stocks.

Pour 2021 la Sara a émis 72 332 t de CO². L'administration a alloué 43 764 t de quotas gratuits, et Sara a acheté 30 000 t.

3.3 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

Il a été décidé en accord avec l'Administration de ne plus procéder à des dotations pour provision pour hausse des prix en raison des effets de décalage de ce dispositif sur les structures de prix des carburants.

La contrepartie des provisions réglementées lorsqu'il y en a est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels

3.5 Provisions pour engagements sociaux

La SARA participe à des régimes de retraite, préretraite et indemnités de départ (régimes à prestations définies).

Les engagements sont évalués à l'aide de la méthode prospective dite des « unités de crédits projetées ». L'estimation actuarielle dépend de différentes hypothèses telles que l'ancienneté, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel de l'entreprise ainsi que les hypothèses revalorisation et d'actualisation.

Les hypothèses actuarielles utilisées au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Taux d'actualisation	0,80 %
Table de survie	TFTH 2000-2002
Age de départ à la retraite	Taux plein
Charges sociales	44.16%
Taux moyen de revalorisation des salaires (*)	1,5 %
Espérance de durée résiduelle moyenne d'activité	10-20 ans

(*) Tenant compte d'un taux d'inflation de 2%

La SARA enregistre dans ses comptes la provision couvrant les engagements relatifs aux droits des bénéficiaires pour les régimes non confiés à des organismes d'assurance extérieurs.

Les gains et pertes actuariels résultant notamment des changements dans les hypothèses sont amortis linéairement sur la durée de vie active restante du personnel concerné.

3.6 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au taux de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

La société réalise depuis début 2016 des opérations de couverture de change pour tous les achats de produits pétroliers. Les valeurs des entrées en stock des achats effectués en devise sont déterminées par l'application du taux euro/dollar de la date de la facturation.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.7 Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

3.8 Opérations à long terme

Elles sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux / de l'achèvement des travaux.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement	2 253				2 253
Autres postes d'immobilisation incorporelles	5 155	451			5 606
Total 1 Incorporelles	7 408	451	0	0	7 859
Terrains	66 725		- 625		66 100
Constructions sur sol propre	34 830		313		35 143
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	42 658		1 641		44 299
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	471 245		16 665	104	487 806
Matériel de transport	2 498		-67		2 431
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 843		60		8 903
Emballages récupérables et divers	4 268		632	347	4 561
Total 2 Corporelles	631 067	0	18 618	451	649 243
Immobilisations corporelles en cours (1)	35 527	29 155	-18 931	2 676	45 155
Total 3 Encours Corporelles	35 527	29 155	-18 931	2 676	45 155
Acomptes	2 081	1 160	305		1 465
TOTAL	676 083	30 315	0	3 127	703 722

La pile à Hydrogène (projet CLEARGEN) a été mise en service en 2021.

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement	2 253			2 253
Autres immobilisations incorporelles	4 644	496		5 140
Total 1	6 897	496	0	7 393
Terrains	36 809	2 260		39 069
Constructions	65 294	1 696		66 991
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	370 752	12 569	101	383 220
Matériel de transport	2 139	195	347	1 987
Matériel de bureau informatique, mobilier	7 452	623		8 075
Emballages récupérables et divers	3 475	247		3 722
Total 2	485 921	17 590	448	503 064
TOTAL	492 818	18 086	448	510 457

Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des provisions.

4.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

En milliers d'euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision	Valeur Nette au 31/12/2021
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	1 765	7 637		9 403	129	9 274
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	901	20	29	892		892
TOTAL	2 666	7 657	29	10 295	129	10 166

Les comptes courants des sociétés SARAPAC, CEOG et VALECOM (Créances sur les Entreprises liées) ont été comptabilisés en "Autres Participations" pour 7,6 millions d'euros.

4.3 Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

En milliers d'euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2021
Matières premières	54 159	11 056	43 104
Marchandises			
Produits finis	92 702	227	92 475
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	146 861	11 283	135 579

Les stocks sont valorisés au CMUP.

Provisions pour dépréciation des stocks

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.4 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 115 232 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	8 529	8 381	148
Créances rattachées à des participations	7 637	7 637	
Prêts	739	739	
Autres immobilisations financières	153	5	148
ACTIF CIRCULANT :	106 703	106 703	0
Clients	89 048	89 048	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	115	115	
Organismes sociaux	480	480	
Etat : impôts et taxes diverses	15 631	15 631	
Groupe et associés	592	592	
Débiteurs divers	383	383	
Charges constatées d'avance	454	454	
TOTAL	115 232	115 232	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	29		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	89 048		89 048	51 674
Autres créances	17 202		17 202	59 246
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	106 250	0	106 250	110 920

Créances Groupe ::

En milliers d'euros	2021	2020
Clients sociétés affiliées consolidées France		
Clients sociétés mères et Divers	29 760	16 798
Clients sociétés affiliées consolidées		
Clients factures à établir Groupe		
TOTAL	29 760	16 798

Créances sur les entreprises liées

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Créances d'exploitation RUBIS	29 756	16 748
SARAPAC	592	4 148
CEOG		1 440
VALECOM		110
Total Groupe et Associés	30 348	22 446

Les Créances sur les Entreprises liées ont été comptabilisées en "Autres Participations"

Provisions pour dépréciation des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 454 k€.

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Charges d'exploitation	454	83
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	454	83

4.6 Ecart de conversion

ECART ACTIF En milliers d'euros		ECART PASSIF En milliers d'euros	
	Euros		Euros
Diminution des créances	21	Diminution des dettes	
Augmentation des dettes		Augmentation des créances	0
TOTAL	21	TOTAL	0

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 Capitaux propres

Capital Social

Aucun évènement n'est venu impacter le capital de la société en 2021, qui s'élève à cent vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-seize mille neuf cent (123.996.900) euros, divisé en six cent seize mille neuf cent (616.900) actions de deux cent un (201) euros chacune, entièrement libérées et ayant les mêmes droits.

La composition du capital social se décompose comme suit :

- SAS RUBIS ENERGIE : 71% de détention soit 437 999 actions.
- SAS SOL PETROLEUM : 29% de détention soit 178 901 actions.

Affectation des résultats de l'exercice

Les comptes de l'exercice 2020 ont dégagé un résultat de 23 435 milliers d'euros. Selon décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Distribution d'un dividende de 38,00 € par action soit 23 442 milliers d'euros,

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Ouverture 31 déc. 2020	Répartition du résultat	Distribution dividende	Résultat de l'exercice	Subventions d'invest.	Provisions réglement.	Clôture 31 déc. 2021
Capital	123 997 k€						123 997 k€
Réserve légale	12 400 k€						12 400 k€
Réserves pour fluctuation des cours	7 912 k€						7 912 k€
Réserves diverses	72 578 k€	-7 k€					72 572 k€
Résultat de l'exercice	23 435 k€	7 k€	-23 442 k€	23 542 k€			23 542 k€
Subventions d'investissement	117 k€				-41 k€		76 k€
Provisions réglementées	29 k€					0 k€	29 k€
	240 469 k€	0 k€	-23 442 k€	23 542 k€	-41 k€	0 k€	240 528 k€

5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	DOTATION	REPRISE	Au 31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Pour amortissements dérogatoires	29			29
TOTAL I	29			29
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour risque prud'homal	75		54	20
Pour départ à la retraite	29 171		2 176	26 995
Pour prime fidélité	1 608	25		1 634
Pour pertes de change	7	21	7	21
Pour remboursement huiles usées	4 069			4 069
PPRT GUADELOUPE	184		2	183
PPRT MARTINIQUE 4 MAISONS	900			900
Pour grosses réparations (grands arrêts 2027)	0	3 135		3 135
TOTAL II	36 014	3 181	2 239	36 956
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations	283		13	251
Sur titres de participation SAGIPAR	129			129
Sur stocks Matières consommables	12 566	9 777	12 566	9 777
Sur stock de brut	641	778	641	778
Sur stock pile SOLVAY	500			500
Sur stocks Produits Finis	222	227	222	227
TOTAL III	14 332	10 783	13 452	11 662
TOTAL GENERAL (I + II + III)	50 375	13 964	15 691	48 648

Provisions pour risques

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour litige prud'homal	75		54	20
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	7	21	7	21
TOTAL	82	21	61	41

Provision pour perte de change

Le montant de cette provision a été actualisé en fonction des devises en compte et du taux dollar au 31 décembre 2021 ce qui conduit à une dotation de 21 k€; en outre la provision de l'année précédente de 7 k€ a été reprise.

Pour mémoire la majorité des achats en devises fait l'objet de couvertures à terme.

Provisions pour charges

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour pensions et obligations similaires	30 779	25	2 176	28 628
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens		3 135		3 135
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 153		2	5 152
TOTAL	35 932	3 160	2 178	36 915

Provision pour départ à la retraite et pour prime de fidélité.

Les provisions au 31 décembre 2021 se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2021
▪ Provisions pour retraites, pensions et obligations similaires	26 995 k€
▪ Prime de fidélité	1 634 K€
▪ Provisions pour restructurations	
Provisions au 31 décembre	28 629 k€

Une reprise de 2 175K€ a été comptabilisée au titre de la pension de retraite.

Ces engagements de la société n'ont pas été confiés à des organismes d'assurance extérieurs.

Provision pour grosses réparations (Arrêt)

Une dotation de 3 135 K€ a été constituée en vue du prochain grand arrêt technique.

Provision huiles usées

Aucune provision ou reprise concernant les huiles usées au cours de l'exercice.

Provision pour PPRT Jarry

Une reprise de 1 k€ utilisée concernant le PPRT Jarry au cours de l'exercice.

Provision pour PPRT maisons Californie

La provision de 900 K€ pour le délaissement de 4 maisons sur des terrains SARA qui ne sont pas pris en compte dans le PPRT Californie est inchangée.

Provision pour risque prud'homal

Reprise de 54 K€ de provision non utilisée.

Provision pour dépréciation des immobilisations

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	263		13	251
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	129			129
Provisions autres immos financières				
TOTAL	392	0	13	380

Provision amortissements dérogatoires

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Amortissements dérogatoires	29		0	29
TOTAL	29	0	0	29

Provisions pour dépréciation des stocks

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Matières premières	641	778	641	778
Produits finis	222	227	222	227
Matières consommables	12 566	9 777	12 566	9 777
Pile SOLVAY	500			500
TOTAL	13 929	10 782	13 429	11 282

La pile SOLVAY est une pile à hydrogène sa valeur a été dépréciée en fonction du business plan du projet sur lequel il est prévu de l'installer.

Provisions pour dépréciation des créances

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Poste : Clients douteux	10		10	
Poste : Autres créances				
TOTAL	10	0	10	0

5.3 Etats des échéances des dettes

DETTES En milliers d'euros	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	77	49	28	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	51 688	51 688		
à plus d'1 an à l'origine	42 072	10 523	26 988	4 561
Emprunts et dettes financières divers	3 279	974	2 305	
Fournisseurs et comptes rattachés	77 388	77 388		
Personnel et comptes rattachés	8 351	8 351		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 335	7 335		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	151	151		
Taxe sur la valeur ajoutée	15	15		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	3 344	3 344		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 003	6 003		
Groupe et associés				
Autres dettes	395	395		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	50	50		
TOTAL	200 148	166 266	29 322	4 561
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 696			

5.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fournisseurs Groupe	39 730	24 248
Fournisseurs autres que le groupe	29 954	27 585
Fournisseurs factures non parvenues groupe	8	2 983
Fournisseurs factures non parvenues divers	10 804	17 569
Valeurs nettes comptables	80 496	72 385

5.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 388	61 220
Dettes fiscales et sociales	19 196	17 169
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	77	92
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	93 760	61 895
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	3 279	3 093
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 003	11 164
Autres dettes	395	1 328
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	50	47
DETTES	200 148	156 008

5.6 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits d'exploitation		
Produits financiers	50	47
Produits exceptionnels		
TOTAL	50	6 686

Le solde au 31 décembre 2021 se compose des produits financiers pour 49 milliers d'euros d'intérêts de prêts.

5.7 Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Sociétés Groupe RUBIS	39 730	24 248

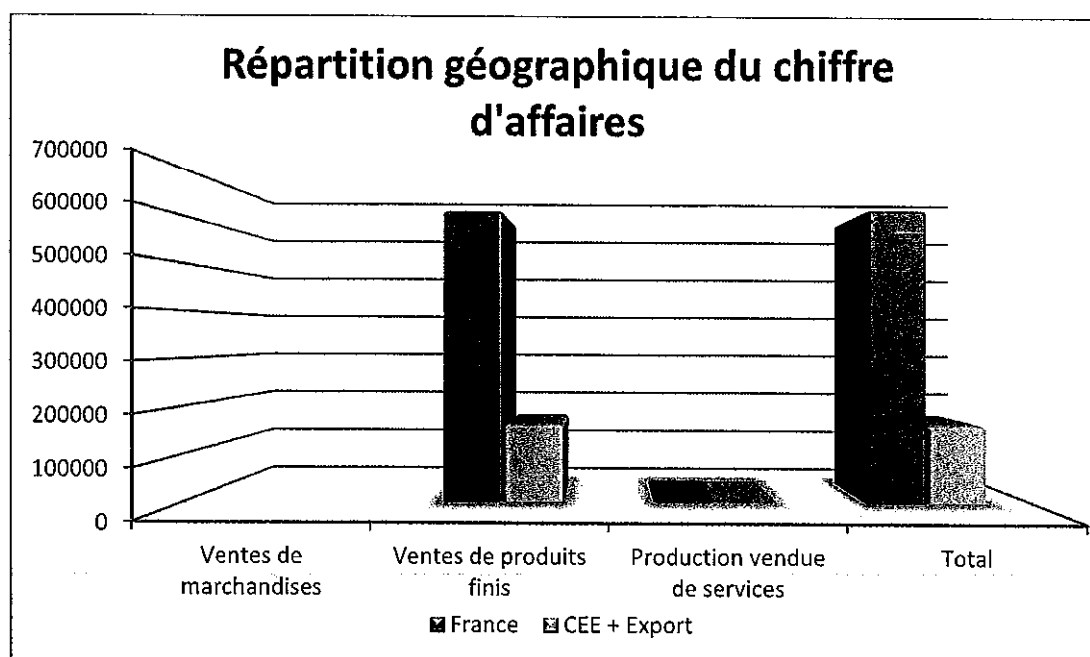
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 s'est élevé à 787 638 K€ contre 646 461 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de +21,84 %. Cela résulte de la baisse des ventes liées à la gestion de la pandémie et de la chute des cours des produits pétroliers qui en a découlé.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

En milliers d'euros	France	Exercice 2021 CEE + Export	Total	Exercice 2020 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	617 709	163 772	781 480	641 379
Production vendue de services	5 153	1 004	6 157	5 082
Chiffre d'affaires	622 862	164 776	787 638	646 461
%	79,08 %	20,92 %	100,00 %	



Les ventes par produits sont les suivants :

	2018	2019	2020	2021
GPL	26 988 t	27 415 t	27 431 t	26 795 t
Pétrole Lampant	1 331 t	1 239 t	1 275 t	1 229 t
Super SP	205 242 t	214 852 t	190 083 t	203 921 t
GASOIL ROUTE	375 002 t	370 883 t	323 648 t	340 827 t
Marché Routier	580 244 t	585 735 t	513 731 t	544 748 t
GNR	15 855 t	15 923 t	14 792 t	15 200 t
FOD	16 552 t	22 166 t	20 970 t	13 521 t
FOD EDF	51 775 t	57 447 t	59 751 t	25 226 t
Fioul EDF	16 392 t	23 313 t	12 395 t	0 t
Fioul Lourd	3 455 t	3 467 t	2 916 t	2 868 t
Marché Administré	712 591 t	736 706 t	653 260 t	629 586 t
Jet A1	261 823 t	267 241 t	159 910 t	181 883 t
FOD soutes	25 020 t	28 542 t	24 002 t	19 509 t
Fioul EDF PK	85 117 t	63 009 t	44 384 t	42 281 t
Fioul soutes	12 984 t	9 768 t	12 371 t	77 980 t
Marché intérieur	1 097 535 t	1 105 267 t	893 926 t	951 238 t
Essence légère	5 458 t	8 978 t	3 748 t	2 305 t
Naphta	3 046 t	3 341 t	2 003 t	3 220 t
Fioul Export	21 812 t	42 372 t	43 548 t	23 453 t
Total EXPORT	30 316 t	54 691 t	49 299 t	28 978 t
Total ventes	1 127 852 t	1 159 958 t	943 225 t	980 216 t

6.2 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Production stockée	29 012	(21 417)
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	585	43
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	16 782	39 006
TOTAL	46 379	17 632

Les subventions concernent le financement par EDF de mesures de sécurité supplémentaires imposées au dépôt de Guadeloupe suite à une modification de l'usine mitoyenne en 2010. A cette date EDF a versé 500 K€ à SARA pour ces travaux et cette somme est virée au résultat au rythme des amortissements (de 2011 à 2023).

6.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 799 571 K€, contre 627 748 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +27,37 %.

Les achats de produits pétroliers représentent une part très significative des charges et ils ont évolué proportionnellement à notre chiffre d'affaires.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 21 545 K€ contre 22 290 K€ en 2020 soit une variation de -3,34 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 9 961 K€ contre 12 331 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -19,22 %.

6.4 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation 2021 ressort à 34 446 K€ contre 36 344 K€ en 2020, soit une variation de -5,22 %. Le mécanisme de lissage prévu dans le cadre de la régulation des prix des carburants, qui intègre dans les fluctuations des cours de matières, maintien le résultat à un niveau stable.

6.5 Rémunération du Commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Rubis.

6.6 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -479 K€ et s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	505	169
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6	7
Autres intérêts et produits assimilés		34
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	499	128
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	984	1 362
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	954	498
Différences négatives de change	31	864
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	(479)	(1 193)

6.7 Résultat courant

Compte tenu d'un résultat financier de -479 K€ contre -1193 K€ au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 33 967 K€, contre 35 152 K€ pour l'exercice précédent

6.8 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 23 K€ s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	41	41
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	41	41
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	17	561
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15	35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3	526
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	23	(520)

6.9 Impôt sur les bénéfices

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report défictaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	31 209	-4 169	27 026			7 528	23 542

En milliers d'euros		Exercice 2021
Bénéfice comptable de l'exercice		23 542
1. Réintégrations fiscales		20 680
2. Déductions fiscales		24 848
Détermination du résultat fiscal		
		BENEFICE
		DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		27 026
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		27 026

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

6.10 Fiscalité différée

En milliers d'euros	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	29	0	29
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	29	0	29

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2021	Effectif
Cadres	52
Agents de maîtrise, techniciens et employés	230
Ouvriers	55
TOTAL	337

7.2 Identité de la société mère consolidante

La S.A.R.A est exemptée d'établir des comptes consolidés car ses comptes sont consolidés par la société :

RUBIS SCA
46 rue Boissière
75116 Paris
(SIREN : 784 393 530).

7.3 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu
SARAPAC	1 000 actions	100,0%
CEOG	2 500 actions	30,0%
VALECOM	2 905 actions	13,5%
SAGIPAR	31 355 actions	5,2%

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (8) (10)	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice écoulé) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brut	Net						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (SARAPAC)	-3 738	0	100	0	-250	0	0	N/A		0	...
(+ de 50 % du capital détenu par la société).											
2. Participations (à détailler)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...
CEOG	N/A		30		454			N/A	N/A		
VALECOM	N/A		14		90			N/A	N/A		
ABROSOLAR			30		195			N/A	N/A		
(10 à 50 % du capital détenu par la société).											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (SAGIPAR)				250	121	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...

7.4 Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.5 Engagements financiers

Engagements donnés

En milliers d'euros	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Soumission Cautionnée de crédit d'enlèvement RUBIS	8 837		8 837	
DNRED	576		576	
Caution CEOG	8 999		8 999	
	27 074	0	27 074	0

Engagements reçus

En milliers d'euros	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Aval, Cautions, Garanties Clients	6 100	6 100		
	6 100	6 100	0	0

7.6 Engagements sur le personnel

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

La SARA participe à des régimes de retraite, préretraite et indemnités de départ (régimes à prestations définies).

La SARA enregistre dans ses comptes la provision couvrant les engagements relatifs aux droits des bénéficiaires pour les régimes non confiés à des organismes d'assurance extérieurs.

Le détail est présenté au paragraphe 5.2 Provisions

7.7 Participation des salariés

Pour l'exercice 2021, le montant de la participation est de 2 344 k€ et l'intéressement de 662 k€.

Conformément à l'accord de participation signé le 30 avril 2018, modifiant les formules dérogatoires, la participation des salariés a été déterminée selon la deuxième formule dérogatoire, basée sur une valeur de 10% des bénéfices distribués, plus avantageuse pour les salariés que la formule légale et la première formule dérogatoire (9% des salaires).

SOCIETE ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES

Société Anonyme au capital de 123 996 900 euros

Siège social :

Californie Lamentin

97232 LAMENTIN - MARTINIQUE

692 014 962 RCS FORT-DE-FRANCE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DU 15 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 15 juin à 10h30, les actionnaires de la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à SARA – ZI de Californie – 97232 LAMENTIN – sous forme de visioconférence, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre HARDY, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

La société RUBIS ENERGIE représentée par Monsieur Alain BUSIGNY, et la Société SOL PETROLEUM ANTILLES SAS représentée par Monsieur Patrick LAHAYE, qui sont les deux actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataire le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Rémi LE GALL est désigné pour remplir la fonction de secrétaire, le tout conformément aux statuts.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les Actionnaires participant par visioconférence et réputés présents ou représentés possèdent au moins 154 225 actions, soit le quart des actions composant le capital, et que l'Assemblée Générale Ordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Gilles SUTTY, Représentant du CSE : Catégorie Techniciens et Agents de Maîtrise,
- Monsieur Hubert CITEE, Représentant du CSE : Catégorie Techniciens et Agents de Maîtrise,
- Madame Line-Rose AGAT Représentant du CSE : Catégorie Cadres,
- Monsieur Olivier COTTA, Directeur Général SARA,
- Monsieur Rémi LE GALL, Directeur Administratif et Financier SARA,
- Monsieur Jean-François ROCHEFORT, Directeur des Opérations – DGA SARA,
- Madame Valérie PAVIUS, Directrice des Relations Sociales et Sociétales SARA
- Monsieur Fabrice ELIE-DIT-COSAQUE, Directeur QSSEI SARA,
- Monsieur Julien CARPENTIER, Directeur des Systèmes de la Performance & du Reporting
- Monsieur Alain BELLANCE, Directeur Technique SARA
- Madame Catherine SAINT-LOUIS, Chargée Administratif et Financier SARA.

Etaient absent Excusé :

- Monsieur Daniel ESCUDEIRO, Représentant le Commissaire aux comptes MAZARS,
- Monsieur Christian PORTER, Représentant Permanent SOL PETROLEUM ANTILLES SAS,
Avait donné pouvoir à Monsieur Patrick LAHAYE

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'Assemblée :

- Les statuts de la société,
- Les copies des convocations adressées aux actionnaires, suivant lettre simple (correspondance électronique) adressée à chacun des Administrateurs, aux Représentants du Comité Social Economique et aux Commissaires aux comptes.
- Les copies des lettres d'information adressées aux représentants du Comité Social et Economique,
- La feuille de présence à l'Assemblée,
- Les pouvoirs des actionnaires représentés,
- L'ordre du jour,
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée,
- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Le rapport général du CAC sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et le rapport spécial du CAC sur les conventions réglementées,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président fait les déclarations suivantes dont l'Assemblée lui fait acte :

- Les documents requis par la loi ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus,
- Les actionnaires ont pu ainsi exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021
- 2) Approbation du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- 3) Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce
- 4) Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- 5) Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 6) Affectation du résultat
- 7) Non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire
- 8) Non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant
- 9) Pouvoirs en vue de formalités

DL

RLG

PM

M

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée.
Il donne ensuite la parole au secrétaire pour présentation de ses rapports.

Le Président ouvre les débats. A l'issue de ceux-ci, plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve ces documents dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan, le compte de résultats et l'annexe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels que présentés et arrêtés, et se soldant par un bénéfice de **23 542,2 K€**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus de leur gestion, pour l'exercice écoulé, à tous les Administrateurs. Elle donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire et sur proposition du Conseil d'Administration décide, de distribuer le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021 et une partie des réserves.

RESULTAT DE L'EXERCICE	23 542,2 K€
RESERVES DIVERSES	72 571,5 K€
REPORT A NOUVEAU	-
TOTAL DISTRIBUABLE	96 113,7 K€
Dotation à la réserve légale	0 €
TOTAL DISTRIBUABLE APRES DOTATION	96 113,7 K€
Dividende	- 23 534,7 K€
SOLDE DU POSTE RESERVES DIVERSES	72 578,9 K€

Montant à distribuer est fixé à **23 534,7 K€**.

En fonction de cette distribution le dividende brut par action ressort à : 38,15 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2022.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 % soit une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Après distribution du dividende le solde du poste réserves diverses s'élève à **72 578,9 K€**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate en outre, conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1965, que la répartition entre dividendes ou distribution de réserves et impôts payés au Trésor au titre des trois derniers exercices a été la suivante :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en €)
	Dividende (en €)	Autres revenus distribués (en €)	
31/12/2018	40,45 €	---	---
31/12/2019	36,00 €	---	---
31/12/2020	38,00 €	---	---

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend connaissance du rapport du Conseil relatif aux dispositions de la loi du 30 juillet 2003 concernant l'exploitation d'installation figurant sur les listes prévues au IV de l'article L 515-8 du Code de l'environnement.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des informations sur :

- la politique de prévention du risque technologique menée par la SARA,
- la capacité de la SARA à couvrir sa responsabilité civile vis-à-vis des biens et des personnes du fait de l'exploitation de telles installations,
- les moyens prévus par la société pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique engageant sa responsabilité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat du Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à son terme décide de ne pas le renouveler et de nommer le cabinet KPMG SA, domicilié Tour Egho, 2 Avenue Gambetta, CS 60055 - 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX en qualité de commissaire en compte titulaire pour une période de 6 exercices jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat du Commissaire aux comptes suppléant est arrivé à son terme décide de ne pas le renouveler, et en application de l'article 30 des statuts SARA, de ne pas nommer de Commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RLG

RLG

RLG

RLG

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Les Scrutateurs,

Le Secrétaire,

**SOL PETROLEUM
ANTILLES SAS
Représentée par**

**RUBIS ENERGIE
Représenté par**



Jean-Pierre HARDY

Patrick LAHAYE



Alain BUSIGNY



Rémi LE GALL

**Monsieur Hubert CITEE
Représentant du CSE :
Catégorie Techniciens et Agents de Maîtrise**



**Monsieur Gilles SUTTY
Représentant du CSE :
Catégorie Techniciens et Agents de Maîtrise**



**Madame Line-Rose AGAT
Représentant du CSE :
Catégorie Cadres**

mazars

61, Rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
Tél : +33 1 49 97 60 00
www.mazars.fr



Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153 - Siret :
784 824 153 00232 - APE 6920Z
Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense -TVA
intracommunautaire : FR 07 784 824 153

Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles

Société par actions simplifiée au capital de 123 996 900 €

Siège social : Californie Lamentin 97232 Le Lamentin

R.C.S : Fort de France 692 014 962

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (S.A.R.A) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes annexes des comptes annuels :

- La note 1.1 – « Fixation des prix » expose le mécanisme de fixation des prix de ventes ainsi que le mécanisme d'encadrement du résultat de la société conduisant au lissage de ce dernier.
- La note 1.1 – « PPRT Martinique et PPRT Guadeloupe » expose le traitement comptable des coûts du Plan de Prévention des Risques Technologique de la région Martinique et de la région Guadeloupe.
- La note 1.2- « Arrêt métal 2027 » expose les modalités d'estimation des coûts relatifs aux arrêts réglementaires.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les notes « Stocks », « Immobilisations » et « Provisions pour engagements sociaux » de la partie « Règles et méthodes comptables » ainsi que les notes 5.2 « Etat des provisions » de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations corporelles et financières, aux stocks et en-cours de produits pétroliers et aux provisions pour risques et charges. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société et des estimations significatives utilisées pour l'arrêté des comptes, nous avons procédé, sur la base des éléments disponibles à ce jour, à l'appréciation des approches retenues et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage le caractère raisonnable des estimations qui en résultent et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part l'observation suivantes :

- L'intégralité des informations l'intégralité des informations requises par la loi en vertu de l'article D.441-6 du code de commerce n'a pas été renseignée (nombre de factures).

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux sociétés anonymes, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

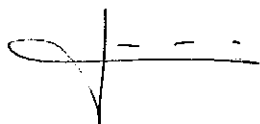
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pas pu être mis à votre disposition dans le délai prescrit, les informations nécessaires à son établissement nous ayant été communiquées tardivement.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La défense, le 1^{er} juin 2022

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Daniel ESCUDEIRO

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



COMPTES ANNUELS
SA RAFFINERIE DES ANTILLES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

2021

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

En milliers d'euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2 253	2 253		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 606	5 140	466	512
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	66 100	39 319	26 780	29 653
Constructions	79 442	66 991	12 452	12 193
Installations techniques, mat. et outillage	487 806	383 220	104 586	100 493
Autres immobilisations corporelles	15 894	13 784	2 110	2 543
Immobilisations en cours	45 155		45 155	35 527
Avances et acomptes	1 465		1 465	2 081
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 765	129	1 636	1 636
Créances rattachées à des participations	7 637		7 637	
Autres titres immobilisés				
Prêts	739		739	768
Autres immobilisations financières	153		153	133
ACTIF IMMOBILISE	714 016	510 836	203 179	185 538
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	54 159	11 056	43 104	32 270
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	92 702	227	92 475	63 467
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	988		988	3 735
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	89 048		89 048	51 674
Autres créances	17 202		17 202	59 246
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	31 162		31 162	36 475
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	454		454	83
ACTIF CIRCULANT	285 715	11 283	274 433	246 949
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	21		21	7
TOTAL GENERAL	999 752	522 119	477 633	432 495

B. Bilan passif

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé :)	123 997	123 997
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	12 400	12 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	7 912	7 912
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	72 572	72 578
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	23 542	23 435
Subventions d'investissement	76	117
Provisions réglementées	29	29
CAPITAUX PROPRES	240 528	240 469
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 193	5 235
Provisions pour charges	31 763	30 779
PROVISIONS	36 956	36 014
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	77	92
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	93 760	61 895
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	3 279	3 093
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 388	61 220
Dettes fiscales et sociales	19 196	17 169
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 003	11 164
Autres dettes	395	1 328
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	50	47
DETTES	200 149	156 009
Ecart de conversion passif		3
TOTAL GENERAL	477 633	432 495

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

En milliers d'euros	Exercice 2021		Exercice 2020	
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	617 709	163 772	781 480	641 379
Production vendue de services	5 153	1 004	6 157	5 082
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	622 862	164 776	787 638	646 461
Production stockée			29 012	(21 417)
Production immobilisée			585	43
Subventions d'exploitation			15 841	38 071
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			942	935
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			834 017	664 093
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			571 757	320 192
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			83 429	131 102
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(7 710)	11 324
Autres achats et charges externes			77 292	86 824
Impôts, taxes et versements assimilés			6 920	10 313
Salaires et traitements			22 393	22 290
Charges sociales			12 833	12 321
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 087	16 345
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 783	13 430
Dotations aux provisions			3 201	2 347
Autres charges			586	1 262
CHARGES D'EXPLOITATION			799 571	627 748
RESULTAT D'EXPLOITATION			34 446	36 344
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			505	169
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			6	7
Autres intérêts et produits assimilés				34
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			499	128
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			984	1 362
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			954	498
Différences négatives de change			31	864
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			(479)	(1 193)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			33 967	35 152
PRODUITS EXCEPTIONNELS			41	41
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			41	41
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			17	561
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			15	35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3	526
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			23	(520)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			2 920	2 832
Impôts sur les bénéfices			7 528	8 364
TOTAL DES PRODUITS			834 563	664 303
TOTAL DES CHARGES			811 021	640 867
BENEFICE OU PERTE			23 542	23 435

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	8	5.1 CAPITAUX PROPRES	24
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	8	5.2 ETAT DES PROVISIONS	25
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	10	5.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	29
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	12	5.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	30
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	13	5.5 CHARGES A PAYER	30
3.1 IMMOBILISATIONS	13	5.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31
3.2 EVALUATION DES STOCKS	15	5.7 DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES	31
3.3 CREANCES ET DETTES	16	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	32
3.4 PROVISIONS REGLEMENTEES	16	6.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	32
3.5 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX	16	6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	33
3.6 OPERATIONS EN DEVISES	17	6.3 CHARGES D'EXPLOITATION	34
3.7 CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION	17	6.4 RESULTAT D'EXPLOITATION	34
3.8 OPERATIONS A LONG TERME.....	17	6.5 REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	34
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	18	6.6 RESULTAT FINANCIER	34
4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	18	6.7 RESULTAT COURANT	35
4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20	6.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL	35
4.3 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS	20	6.9 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	35
4.4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	21	6.10 FISCALITE DIFFEREE	36
4.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	22	7. INFORMATIONS DIVERSES.....	37
4.6 ECARTS DE CONVERSION.....	23	7.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	37
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	24	7.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	37
		7.3 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	37
		7.4 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	38
		7.5 ENGAGEMENTS FINANCIERS	38
		7.6 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	39
		7.7 PARTICIPATION DES SALARIES	39

SA RAFFINERIE DES ANTILLES SA

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

Fixation des prix

Les prix de vente de la SARA sont régis par le décret N° 2015-1823 du 30 décembre 2015 abrogeant le décret N° 2013-1314 du 27 décembre 2013 réglementant les prix des carburants dans les départements français d'Amérique, qui entré en application le 15 février 2014. Ce décret prévoit que la SARA perçoit, via la fixation de ses prix de vente une rémunération de 9% des capitaux propres.

Le chiffre d'affaires de la SARA au 31 décembre 2021 découle des prix de structure mensuels publiés par arrêtés des préfectures de Martinique, Guadeloupe et Guyane. Un accord Inter Ministériel signé en juin 2016 est venu préciser les mécanismes de lissage des résultats de la SARA quand le chiffre d'affaires de la SARA aboutit à un résultat net inférieur ou supérieur à 9% des capitaux propres.

Le détail des lissages comptabilisés en 2021 se décompose comme suit :

- Solde lissage 2020 +37,7 millions d'euros bruts
- Solde lissage 2021 - 6,5 millions d'euros bruts

Impact total des lissages 31.2 millions d'euros bruts

Une partie du lissage de 2020 (d'un montant initial de 46,2 millions d'euros), a été reporté au premier trimestre 2022 pour un montant de 8,4 millions d'euros, sur proposition des Préfectures et après accord de SARA, à partir du mois d'août 2021.

PPRT Martinique

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a été approuvé le 18 novembre 2013 par le Préfet de la Région Martinique.

Il a abouti en 2016 à une convention de financement tripartite, entre l'Etat la CACEM et la SARA, des mesures foncières qui prévoir notamment :

- Une contribution de SARA majorée à hauteur de 40%,
- La prise en compte des dépenses réelles de la SARA dans les structures de prix des carburants, au moment de leur paiement.

Le provisionnement des coûts de délaissement dans la zone Californie, réalisé en 2016 pour un montant de 900 milliers d'euros, est maintenu en 2021 : La mise en œuvre des mesures foncières initiée par la CACEM en 2018 se poursuit (comités de pilotage).

PPRT Guadeloupe (Jarry)

Le financement des mesures foncières du PPRT de la Pointe Jarry est mis en œuvre depuis 2014. En 2018 un délaissement a été mis en œuvre pour une quote-part SARA de 184 milliers d'euros. En 2021, cette provision est maintenue.

Mesures fiscales

Barème d'IS

SARA applique les réductions progressives du barème de l'IS avec un taux de 27,5% en 2021.

Crédit d'impôt Recherche

La société a engagé en 2021 des dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Recherche qui génèrent une réduction de 125 milliers d'euros.

Crédit d'impôt Investissement Outre-mer (CIO)

La société n'a bénéficié d'aucun crédit d'impôt pour investissement productif outremer prévu à l'article 244 quater W du code général des impôts (CGI) en 2021.

Les deux demandes en cours d'instruction au titre des 4 fours (moins énergivores) et de GreenWater (dessalement d'eau de mer) ont fait l'objet de questions additionnelles de la part de la DGFIP en fin d'année 2021.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une durée de 12 mois.

Crise sanitaire COVID

L'activité 2021 a été marquée par la fin de la Gestion de la Pandémie Covid.

Les ventes intérieures, notamment de carburant routiers, ont progressé significativement en 2021 sans pour autant retrouver totalement les niveaux d'avant crise.

Les ventes de carburéacteur restent à environ 27% en dessous du niveau d'avant Covid. A noter le déclin des ventes de fioul à la centrale EDF de pointe des Carrières qui s'est poursuivi

Arrêt métal 2020

La crise sanitaire a conduit au report de travaux d'arrêt sur l'année 2021. Des incidents techniques ont perturbé le redémarrage durant l'année.

Compte tenu de ces aléas, la Raffinerie a traité 154 kt de pétrole brut contre 311 kt l'année précédente.

Pour rappel, Le total des dépenses engagées pour l'arrêt 2020 s'élève à 66 M€. Soit 35 M€ en OPEX et 31M€ en CAPEX.

Arrêt métal 2027

Le montant des coûts estimés du prochain grand arrêt a été déterminé en fonction des réparations attendues, de l'évolution des coûts attendus en 2027 et à partir d'une estimation empirique du montant des précédents Grands Arrêts.

Energies Nouvelles

SARA continue son engagement dans le développement de projets dans la transition énergétique autour de plusieurs axes :

- **Décarbonation** de la production d'énergies (ECDYSIS),
- **Méthanisation** de biomasse aquatique (HYDRANE, PIAN, ...) à des fins d'électricité et mobilité, avec valorisation de CO2,
- **La production d'hydrogène vert** à partir d'énergies renouvelables,
- Un démonstrateur de **Bâtiment à Energie Positive**.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et le premier trimestre 2022, en dehors du contexte géopolitique lié à l'invasion de l'Ukraine qui a provoqué une hausse rapide des cours des matières premières.

Les modalités de fixation de prix par les Préfectures sont toujours conformes au Code de l'Energie (jusqu'au 1^{er} avril 2022).

La réduction de l'Etat de 15 centimes sur les carburants au 1^{er} avril 2022 ne s'applique pas au niveau de SARA mais au niveau de ses clients, les grossistes, qui réalisent les mises à la consommation.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables définies par le règlement ANC 2015-06 relatif au plan comptable général

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après

3.1 Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement :

- Nature : frais liés à l'achat et à la mise en valeur de terrains, ainsi que la mise en place de nouvelles unités
- Mode d'amortissement : 3 ans en linéaire

Autres immobilisations incorporelles :

- Nature : logiciels et frais de mise à niveau de terrains nus
- Mode d'amortissement : 3 ans en linéaire, 1 an en exceptionnel fiscal pour les logiciels

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation à cette date.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

L'ensemble du fichier des immobilisations est ainsi suivi selon cette règle.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée de vie prévue :

- Bâtiments : 40 ans linéaire
- Agencements et aménagements :
 - des terrains : 10 à 15 ans linéaire
 - des constructions : 10 à 20 ans linéaire
- Voies et ouvrages d'infrastructure : 10 à 20 ans linéaire
- Unités de raffinage : 20 ans linéaire
- Installations complexes et spécifiques : 10 à 15 ans linéaire
- Matériels et outillages industriels : 12 à 20 ans linéaire
- Matériels et mobiliers divers : 3 à 10 ans linéaire
- Matériels de transport : 5 ans linéaire
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans dégressif

Lorsque l'amortissement dégressif est utilisé, il est considéré comme dérogatoire

Immobilisations financières

Participations et autres titres : La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations et autres titres ont fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture via la mise à jour des business plans et l'actualisation des flux futurs permettant de déterminer une valeur à terminaison des titres et autres participations permettant de déterminer la valeur d'inventaire.

3.2 Evaluation des stocks

Produits pétroliers

Les stocks de produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré ».

La valeur brute des matières premières (pétrole brut, produits finis et intermédiaires) comprend le prix d'achat (CIF) incluant également les Frais Variables de Transport Maritime relatifs à nos caboteurs dans le cas des imports, et les frais accessoires, dont le coût des devises.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Pour les produits finis dont le prix unitaire de vente est inférieur au coût de revient, une provision est constituée.

Pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange est valorisé au Prix moyen pondéré.

Au 31 décembre 2021, la dépréciation a été appliquée par strates :

- Pas de dépréciation pour les pièces de moins de 2 ans,
- 60 % de dépréciation pour les pièces de 3 ans,
- 20 % supplémentaire par tranche d'1 an.

Les pièces de rechange transitant par les stocks, sont imputées en immobilisation par composant dès leur intégration aux unités correspondantes.

Nous reprenons systématiquement les provisions de l'année précédente et procédons à une dotation pour le montant des stocks dépréciés.

CO2

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'Autorité des normes comptables a proposé un nouveau mode de comptabilisation des quotas d'émission de CO² conçu pour accompagner au plus près les modèles économiques des entreprises. Les quotas de CO² sont acquis et gérés comme une nouvelle matière première utilisée dans le cadre du processus de production. Les coûts imposés d'achat de quotas constituent une nouvelle charge de production.

Les quotas sont donc enregistrés en comptes de stocks.

Pour 2021 la Sara a émis 72 332 t de CO². L'administration a alloué 43 764 t de quotas gratuits, et Sara a acheté 30 000 t.

3.3 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

Il a été décidé en accord avec l'Administration de ne plus procéder à des dotations pour provision pour hausse des prix en raison des effets de décalage de ce dispositif sur les structures de prix des carburants.

La contrepartie des provisions réglementées lorsqu'il y en a est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels

3.5 Provisions pour engagements sociaux

La SARA participe à des régimes de retraite, préretraite et indemnités de départ (régimes à prestations définies).

Les engagements sont évalués à l'aide de la méthode prospective dite des « unités de crédits projetées ». L'estimation actuarielle dépend de différentes hypothèses telles que l'ancienneté, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel de l'entreprise ainsi que les hypothèses revalorisation et d'actualisation.

Les hypothèses actuarielles utilisées au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Taux d'actualisation	0,80 %
Table de survie	TFTH 2000-2002
Age de départ à la retraite	Taux plein
Charges sociales	44.16%
Taux moyen de revalorisation des salaires (*)	1,5 %
Espérance de durée résiduelle moyenne d'activité	10-20 ans

(*) Tenant compte d'un taux d'inflation de 2%

La SARA enregistre dans ses comptes la provision couvrant les engagements relatifs aux droits des bénéficiaires pour les régimes non confiés à des organismes d'assurance extérieurs.

Les gains et pertes actuariels résultant notamment des changements dans les hypothèses sont amortis linéairement sur la durée de vie active restante du personnel concerné.

3.6 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au taux de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

La société réalise depuis début 2016 des opérations de couverture de change pour tous les achats de produits pétroliers. Les valeurs des entrées en stock des achats effectués en devise sont déterminées par l'application du taux euro/dollar de la date de la facturation.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.7 Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

3.8 Opérations à long terme

Elles sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux / de l'achèvement des travaux.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement	2 253				2 253
Autres postes d'immobilisation incorporelles	5 155	451			5 606
Total 1 Incorporelles	7 408	451	0	0	7 859
Terrains	66 725		- 625		66 100
Constructions sur sol propre	34 830		313		35 143
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	42 658		1 641		44 299
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	471 245		16 665	104	487 806
Matériel de transport	2 498		-67		2 431
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 843		60		8 903
Emballages récupérables et divers	4 268		632	347	4 561
Total 2 Corporelles	631 067	0	18 618	451	649 243
Immobilisations corporelles en cours (1)	35 527	29 155	-18 931	2 676	45 155
Total 3 Encours Corporelles	35 527	29 155	-18 931	2 676	45 155
Acomptes	2 081	1 160	305		1 465
TOTAL	676 083	30 315	0	3 127	703 722

La pile à Hydrogène (projet CLEARGEN) a été mise en service en 2021.

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisés par la société pour les besoins de son activité.

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement	2 253			2 253
Autres immobilisations incorporelles	4 644	496		5 140
Total 1	6 897	496	0	7 393
Terrains	36 809	2 260		39 069
Constructions	65 294	1 696		66 991
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	370 752	12 569	101	383 220
Matériel de transport	2 139	195	347	1 987
Matériel de bureau informatique, mobilier	7 452	623		8 075
Emballages récupérables et divers	3 475	247		3 722
Total 2	485 921	17 590	448	503 064
TOTAL	492 818	18 086	448	510 457

Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des provisions.

4.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

En milliers d'euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision	Valeur Nette au 31/12/2021
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	1 765	7 637		9 403	129	9 274
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	901	20	29	892		892
TOTAL	2 666	7 657	29	10 295	129	10 166

Les comptes courants des sociétés SARAPAC, CEOG et VALECOM (Créances sur les Entreprises liées) ont été comptabilisés en "Autres Participations" pour 7,6 millions d'euros.

4.3 Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

En milliers d'euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2021
Matières premières	54 159	11 056	43 104
Marchandises			
Produits finis	92 702	227	92 475
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	146 861	11 283	135 579

Les stocks sont valorisés au CMUP.

Provisions pour dépréciation des stocks

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.4 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 115 232 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	8 529	8 381	148
Créances rattachées à des participations	7 637	7 637	
Prêts	739	739	
Autres immobilisations financières	153	5	148
ACTIF CIRCULANT :	106 703	106 703	0
Clients	89 048	89 048	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	115	115	
Organismes sociaux	480	480	
Etat : impôts et taxes diverses	15 631	15 631	
Groupe et associés	592	592	
Débiteurs divers	383	383	
Charges constatées d'avance	454	454	
TOTAL	115 232	115 232	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	29		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	89 048		89 048	51 674
Autres créances	17 202		17 202	59 246
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	106 250	0	106 250	110 920

Créances Groupe ::

En milliers d'euros	2021	2020
Clients sociétés affiliées consolidées France		
Clients sociétés mères et Divers	29 760	16 798
Clients sociétés affiliées consolidées		
Clients factures à établir Groupe		
TOTAL	29 760	16 798

Créances sur les entreprises liées

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Créances d'exploitation RUBIS	29 756	16 748
SARAPAC	592	4 148
CEOG		1 440
VALECOM		110
Total Groupe et Associés	30 348	22 446

Les Créances sur les Entreprises liées ont été comptabilisées en "Autres Participations"

Provisions pour dépréciation des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 454 k€.

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Charges d'exploitation	454	83
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	454	83

4.6 Ecart de conversion

ECART ACTIF En milliers d'euros		ECART PASSIF En milliers d'euros	
	Euros		Euros
Diminution des créances	21	Diminution des dettes	
Augmentation des dettes		Augmentation des créances	0
TOTAL	21	TOTAL	0

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 Capitaux propres

Capital Social

Aucun évènement n'est venu impacter le capital de la société en 2021, qui s'élève à cent vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-seize mille neuf cent (123.996.900) euros, divisé en six cent seize mille neuf cent (616.900) actions de deux cent un (201) euros chacune, entièrement libérées et ayant les mêmes droits.

La composition du capital social se décompose comme suit :

- SAS RUBIS ENERGIE : 71% de détention soit 437 999 actions.
- SAS SOL PETROLEUM : 29% de détention soit 178 901 actions.

Affectation des résultats de l'exercice

Les comptes de l'exercice 2020 ont dégagé un résultat de 23 435 milliers d'euros. Selon décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Distribution d'un dividende de 38,00 € par action soit 23 442 milliers d'euros,

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Ouverture 31 déc. 2020	Répartition du résultat	Distribution dividende	Résultat de l'exercice	Subventions d'invest.	Provisions réglement.	Clôture 31 déc. 2021
Capital	123 997 k€						123 997 k€
Réserve légale	12 400 k€						12 400 k€
Réserves pour fluctuation des cours	7 912 k€						7 912 k€
Réserves diverses	72 578 k€	-7 k€					72 572 k€
Résultat de l'exercice	23 435 k€	7 k€	-23 442 k€	23 542 k€			23 542 k€
Subventions d'investissement	117 k€				-41 k€		76 k€
Provisions réglementées	29 k€					0 k€	29 k€
	240 469 k€	0 k€	-23 442 k€	23 542 k€	-41 k€	0 k€	240 528 k€

5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	DOTATION	REPRISE	Au 31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Pour amortissements dérogatoires	29			29
TOTAL I	29			29
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour risque prud'homal	75		54	20
Pour départ à la retraite	29 171		2 176	26 995
Pour prime fidélité	1 608	25		1 634
Pour pertes de change	7	21	7	21
Pour remboursement huiles usées	4 069			4 069
PPRT GUADELOUPE	184		2	183
PPRT MARTINIQUE 4 MAISONS	900			900
Pour grosses réparations (grands arrêts 2027)	0	3 135		3 135
TOTAL II	36 014	3 181	2 239	36 956
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations	263		13	251
Sur titres de participation SAGIPAR	129			129
Sur stocks Matières consommables	12 566	9 777	12 566	9 777
Sur stock de brut	641	778	641	778
Sur stock pile SOLVAY	500			500
Sur stocks Produits Finis	222	227	222	227
TOTAL III	14 332	10 783	13 452	11 662
TOTAL GENERAL (I + II + III)	50 375	13 964	15 691	48 648

Provisions pour risques

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour litige prud'homal	75		54	20
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	7	21	7	21
TOTAL	82	21	61	41

Provision pour perte de change

Le montant de cette provision a été actualisé en fonction des devises en compte et du taux dollar au 31 décembre 2021 ce qui conduit à une dotation de 21 k€; en outre la provision de l'année précédente de 7 k€ a été reprise.

Pour mémoire la majorité des achats en devises fait l'objet de couvertures à terme.

Provisions pour charges

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour pensions et obligations similaires	30 779	25	2 176	28 628
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens		3 135		3 135
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 153		2	5 152
TOTAL	35 932	3 160	2 178	36 915

Provision pour départ à la retraite et pour prime de fidélité.

Les provisions au 31 décembre 2021 se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2021
▪ Provisions pour retraites, pensions et obligations similaires	26 995 k€
▪ Prime de fidélité	1 634 K€
▪ Provisions pour restructurations	
Provisions au 31 décembre	28 629 k€

Une reprise de 2 175K€ a été comptabilisée au titre de la pension de retraite.
Ces engagements de la société n'ont pas été confiés à des organismes d'assurance extérieurs.

Provision pour grosses réparations (Arrêt)

Une dotation de 3 135 K€ a été constituée en vue du prochain grand arrêt technique.

Provision huiles usées

Aucune provision ou reprise concernant les huiles usées au cours de l'exercice.

Provision pour PPRT Jarry

Une reprise de 1 k€ utilisée concernant le PPRT Jarry au cours de l'exercice.

Provision pour PPRT maisons Californie

La provision de 900 K€ pour le délaissement de 4 maisons sur des terrains SARA qui ne sont pas pris en compte dans le PPRT Californie est inchangée.

Provision pour risque prud'homal

Reprise de 54 K€ de provision non utilisée.

Provision pour dépréciation des immobilisations

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	263		13	251
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	129			129
Provisions autres immos financières				
TOTAL	392	0	13	380

Provision amortissements dérogatoires

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Amortissements dérogatoires	29		0	29
TOTAL	29	0	0	29

Provisions pour dépréciation des stocks

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Matières premières	641	778	641	778
Produits finis	222	227	222	227
Matières consommables	12 566	9 777	12 566	9 777
Pile SOLVAY	500			500
TOTAL	13 929	10 782	13 429	11 282

La pile SOLVAY est une pile à hydrogène sa valeur a été dépréciée en fonction du business plan du projet sur lequel il est prévu de l'installer.

Provisions pour dépréciation des créances

En milliers d'euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Poste : Clients douteux	10		10	
Poste : Autres créances				
TOTAL	10	0	10	0

5.3 Etats des échéances des dettes

DETTE En milliers d'euros	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	77	49	28	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	51 688	51 688		
à plus d'1 an à l'origine	42 072	10 523	26 988	4 561
Emprunts et dettes financières divers	3 279	974	2 305	
Fournisseurs et comptes rattachés	77 388	77 388		
Personnel et comptes rattachés	8 351	8 351		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 335	7 335		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	151	151		
Taxe sur la valeur ajoutée	15	15		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	3 344	3 344		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 003	6 003		
Groupe et associés				
Autres dettes	395	395		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	50	50		
TOTAL	200 148	166 266	29 322	4 561
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 696			

5.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fournisseurs Groupe	39 730	24 248
Fournisseurs autres que le groupe	29 954	27 585
Fournisseurs factures non parvenues groupe	8	2 983
Fournisseurs factures non parvenues divers	10 804	17 569
Valeurs nettes comptables	80 496	72 385

5.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 388	61 220
Dettes fiscales et sociales	19 196	17 169
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	77	92
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	93 760	61 895
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	3 279	3 093
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 003	11 164
Autres dettes	395	1 328
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	50	47
DETTES	200 148	156 008

5.6 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits d'exploitation		
Produits financiers	50	47
Produits exceptionnels		
TOTAL	50	6 686

Le solde au 31 décembre 2021 se compose des produits financiers pour 49 milliers d'euros d'intérêts de prêts.

5.7 Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Sociétés Groupe RUBIS	39 730	24 248

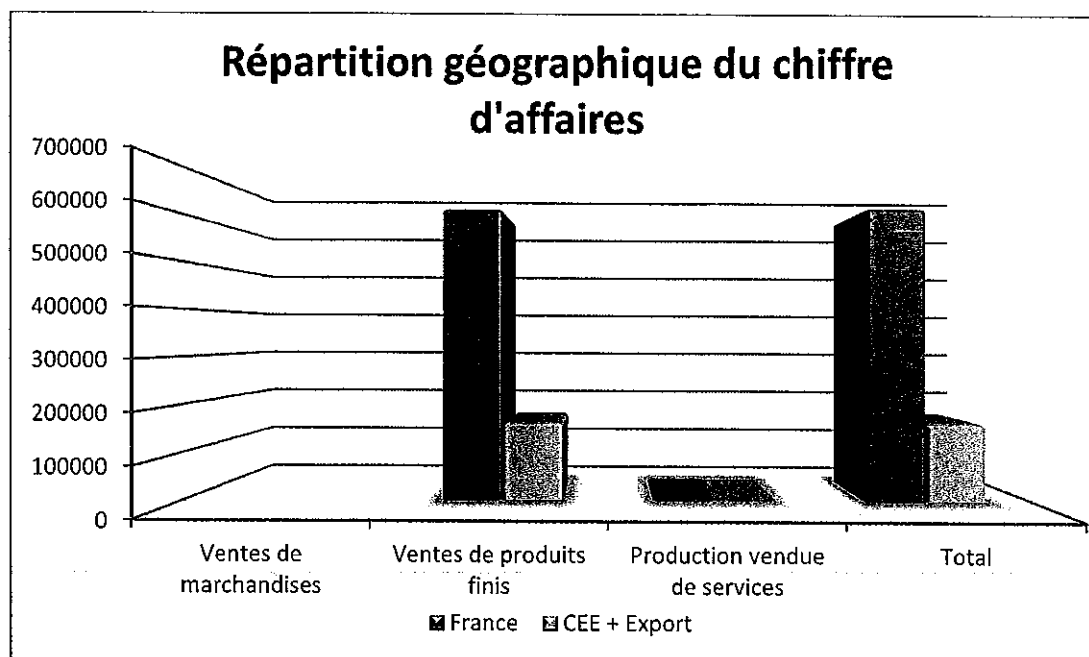
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 s'est élevé à 787 638 K€ contre 646 461 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de +21,84 %. Cela résulte de la baisse des ventes liées à la gestion de la pandémie et de la chute des cours des produits pétroliers qui en a découlé.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

En milliers d'euros	France	Exercice 2021 CEE + Export	Total	Exercice 2020 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	617 709	163 772	781 480	641 379
Production vendue de services	5 153	1 004	6 157	5 082
Chiffre d'affaires	622 862	164 776	787 638	646 461
%	79,08 %	20,92 %	100,00 %	



Les ventes par produits sont les suivants :

	2018	2019	2020	2021
GPL	26 988 t	27 415 t	27 431 t	26 795 t
Pétrole Lampant	1 331 t	1 239 t	1 275 t	1 229 t
Super SP	205 242 t	214 852 t	190 083 t	203 921 t
GASOIL ROUTE	375 002 t	370 883 t	323 648 t	340 827 t
Marché Routier	580 244 t	585 735 t	513 731 t	544 748 t
GNR	15 855 t	15 923 t	14 792 t	15 200 t
FOD	16 552 t	22 166 t	20 970 t	13 521 t
FOD EDF	51 775 t	57 447 t	59 751 t	25 226 t
Fioul EDF	16 392 t	23 313 t	12 395 t	0 t
Fioul Lourd	3 455 t	3 467 t	2 916 t	2 868 t
Marché Administré	712 591 t	736 706 t	653 260 t	629 586 t
Jet A1	261 823 t	267 241 t	159 910 t	181 883 t
FOD soutes	25 020 t	28 542 t	24 002 t	19 509 t
Fioul EDF PK	85 117 t	63 009 t	44 384 t	42 281 t
Fioul soutes	12 984 t	9 768 t	12 371 t	77 980 t
Marché intérieur	1 097 535 t	1 105 267 t	893 926 t	951 238 t
Essence légère	5 458 t	8 978 t	3 748 t	2 305 t
Naphta	3 046 t	3 341 t	2 003 t	3 220 t
Fioul Export	21 812 t	42 372 t	43 548 t	23 453 t
Total EXPORT	30 316 t	54 691 t	49 299 t	28 978 t
Total ventes	1 127 852 t	1 159 958 t	943 225 t	980 216 t

6.2 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Production stockée	29 012	(21 417)
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	585	43
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	16 782	39 006
TOTAL	46 379	17 632

Les subventions concernent le financement par EDF de mesures de sécurité supplémentaires imposées au dépôt de Guadeloupe suite à une modification de l'usine mitoyenne en 2010. A cette date EDF a versé 500 K€ à SARA pour ces travaux et cette somme est virée au résultat au rythme des amortissements (de 2011 à 2023).

6.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 799 571 K€, contre 627 748 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +27,37 %.

Les achats de produits pétroliers représentent une part très significative des charges et ils ont évolué proportionnellement à notre chiffre d'affaires.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 21 545 K€ contre 22 290 K€ en 2020 soit une variation de -3,34 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 9 961 K€ contre 12 331 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -19,22 %.

6.4 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation 2021 ressort à 34 446 K€ contre 36 344 K€ en 2020, soit une variation de -5,22 %. Le mécanisme de lissage prévu dans le cadre de la régulation des prix des carburants, qui intègre dans les fluctuations des cours de matières, maintien le résultat à un niveau stable.

6.5 Rémunération du Commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Rubis.

6.6 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -479 K€ et s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	505	169
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6	7
Autres intérêts et produits assimilés		34
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	499	128
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	984	1 362
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	954	498
Différences négatives de change	31	864
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	(479)	(1 193)

6.7 Résultat courant

Compte tenu d'un résultat financier de -479 K€ contre -1193 K€ au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 33 967 K€, contre 35 152 K€ pour l'exercice précédent

6.8 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 23 K€ s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	41	41
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	41	41
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	17	561
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15	35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3	526
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	23	(520)

6.9 Impôt sur les bénéfices

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report défictaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	31 209	-4 169	27 026			7 528	23 542

En milliers d'euros		Exercice 2021
Bénéfice comptable de l'exercice		23 542
1. Réintégrations fiscales		20 680
2. Déductions fiscales		24 848
Détermination du résultat fiscal		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		27 026
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		27 026

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

6.10 Fiscalité différée

En milliers d'euros	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	29	0	29
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	29	0	29

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2021	Effectif
Cadres	52
Agents de maîtrise, techniciens et employés	230
Ouvriers	55
TOTAL	337

7.2 Identité de la société mère consolidante

La S.A.R.A est exemptée d'établir des comptes consolidés car ses comptes sont consolidés par la société :

RUBIS SCA
46 rue Boissière
75116 Paris
(SIREN : 784 393 530).

7.3 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu
SARAPAC	1 000 actions	100,0%
CEOG	2 500 actions	30,0%
VALECOM	2 905 actions	13,5%
SAGIPAR	31 355 actions	5,2%

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (8) (10)	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfices ou perte du dernier exercice écoulé) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (SARAPAC)	-3 736	0	100	0	-250	0	0	N/A	1	0	...
(+ de 50 % du capital détenu par la société).											
2. Participations (à détailler)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...
CEOG	N/A		30		454			N/A	N/A		
VALECOM	N/A		14		90			N/A	N/A		
ABROSOLAR			30		195			N/A	N/A		
(10 à 50 % du capital détenu par la société).											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (SAGIPAR)				250	121	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...

7.4 Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.5 Engagements financiers

Engagements donnés

En milliers d'euros	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Soumission Cautionnée de crédit d'enlèvement RUBIS	8 837		8 837	
DNRED	576		576	
Caution CEOG	8 999		8 999	
	27 074	0	27 074	0

Engagements reçus

En milliers d'euros	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Aval, Cautions, Garanties Clients	6 100	6 100		
	6 100	6 100	0	0

7.6 Engagements sur le personnel

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

La SARA participe à des régimes de retraite, préretraite et indemnités de départ (régimes à prestations définies).

La SARA enregistre dans ses comptes la provision couvrant les engagements relatifs aux droits des bénéficiaires pour les régimes non confiés à des organismes d'assurance extérieurs.

Le détail est présenté au paragraphe 5.2 Provisions

7.7 Participation des salariés

Pour l'exercice 2021, le montant de la participation est de 2 344 k€ et l'intéressement de 662 k€.

Conformément à l'accord de participation signé le 30 avril 2018, modifiant les formules dérogatoires, la participation des salariés a été déterminée selon la deuxième formule dérogatoire, basée sur une valeur de 10% des bénéfices distribués, plus avantageuse pour les salariés que la formule légale et la première formule dérogatoire (9% des salaires).



SA RAFFINERIE DES ANTILLES SA

ZI Californie

B.P. 436

97232 Le Lamentin Cedex 2

Martinique

France